

Droit de la santé et protection sociale

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le cours examinera dans un premier temps les principes d'organisation et de fonctionnement de notre système de protection sociale, en étudiant la manière dont il s'est constitué, le rôle des différents acteurs, les choix de financement et l'influence du droit de l'Union européenne. Dans un second temps, il abordera les différents risques couverts (santé, retraites, famille, chômage, etc.) et les questions soulevées par les réformes récentes ou à venir. Le cours s'attachera à présenter le droit dans une perspective historique et politique et à établir des comparaisons avec les expériences étrangères.

Objectifs

Le cours a pour objectif d'apporter aux étudiants les clés de compréhension de notre système de protection sociale.

Évaluation

Epreuve finale : questions à réponses courtes (trois heures)

Pré-requis nécessaires

Aucun

Compétences visées

Maîtriser l'environnement juridique de la protection sociale

Bibliographie

P. Penaud (dir.), *Politiques sociales*, Presses de Sciences-Po Dalloz, 2020 (à paraître)

R. Pellet, A. Skrzyrbak, *Droit de la protection sociale*, PUF, 2017

Ressources pédagogiques

Supports de cours